

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 128 (2020)

Artikel: **1908-2020 : la gymnastique vaudoise entre tradition et modernité**

Autor: **Martin, Jean-François**

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1096974>

Texte rédigé par J.-F. Martin pour la Revue historique vaudoise (n° 128, 2020)

Ce numéro, intitulé *Association passion*, était consacré à la vie associative dans le canton: sociétés de tir, de jeunesse, scoutisme, Jeunes paroissiens, et de gymnastique...

Voir notamment

- (pp. 45-58) Gil Mayencourt, *La Société cantonale vaudoise de gymnastique: entre institutionnalisation cantonale et affirmation romande de la pratique (1858-1892)*.

- (pp. 59-70) Jean-François Martin, *1908-2020: la gymnastique vaudoise entre tradition et modernité*. (texte ci-après)

Le volume complet est disponible sur

<https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=rhv-001%3A2020%3A128%3A%3A4>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN-FRANÇOIS MARTIN

1908-2020 : LA GYMNASTIQUE VAUDOISE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

La gymnastique vaudoise a traversé ce siècle avec une constante tension entre tradition et modernité. Constamment minoritaire au sein de la Société fédérale de gymnastique (SFG, fondée en 1832)¹ puis de la Fédération suisse de gymnastique (FSG, dès 1986)², elle a été l'initiatrice de l'Union romande de gymnastique (URG, fondée en 1919)³, au sein de laquelle elle a toujours compté le plus gros effectif.

La Société cantonale vaudoise de gymnastique (SCVG), masculine, a été fondée en 1858⁴. L'Association vaudoise de gymnastique féminine (AVGF) date de 1925⁵. Elles ont fusionné en 2001 pour former l'Association cantonale vaudoise de gymnastique (ACVG)⁶.

1908 : GYMNASTIQUE MASCULINE ET RIGIDE

Lors de son 50^e anniversaire, en 1908, la SCVG est exclusivement masculine; elle totalise 50 sections, 957 membres actifs ainsi que 2035 externes, passifs et honoraires. Elle est administrée par un Comité central et une Commission technique de cinq membres chacun. Ces instances sont élues, au scrutin de liste majoritaire, par l'ensemble des membres cotisants, chaque section fonctionnant comme bureau de vote. La même formule est utilisée pour de nombreuses décisions: admission de nouvelles sections, adoption des statuts, élection des délégués fédéraux, règlements des fêtes,

¹ *Société fédérale de gymnastique, 1832-1982*, Aarau: SFG, 1981; *Rétrospective du siècle*, série d'articles in *GYMlive: revue de la gymnastique et de l'athlétisme*, 2000, N^{os} 1-2, 3, 4, 5, 6; et *175 ans de la FSG*, série d'articles in *GYMlive: revue de la gymnastique et de l'athlétisme*, N^{os} 1-2, 3, 4, 9, 10, 11, 12, 2007.

² Issue de la fusion de la SFG avec l'Association suisse de gymnastique féminine (ASGF).

³ Jean-Marie Donzé, Jean-François Martin, *Union romande de gymnastique, 100 ans d'histoire, 1919-2019*, [Savièse]: Union romande de gymnastique, 2019.

⁴ *Histoire de la Société cantonale vaudoise de gymnastique, 1858-1908*, Yverdon: (s.n.), 1908; et *1858-1958, plaquette souvenir du 100^e anniversaire de la Société cantonale vaudoise de gymnastique*, (s.l.): SCVG, 1958; et Jean-François Martin, *Histoire illustrée de la gymnastique vaudoise, 1858-2008*, (Le Mont-sur-Lausanne): ACVG, 2008.

⁵ Jean-François Martin, *Histoire illustrée...*, *op. cit.*, pp. 19-24.

⁶ *Ibid.*, pp. 38-39; et *Gym: revue officielle de la gymnastique vaudoise*, 42, 2001.



Croix de fête de la Cantonale de 1908
à Yverdon. Dimension réelle 26 mm.
Archives de Vevey-Ancienne.

et même l'élection du jury des concours (au scrutin de liste). L'Assemblée annuelle des délégués se prononce sur les comptes, la gestion du Comité central, la nomination des membres honoraires, l'attribution des fêtes⁷. Cette structure, calquée sur les institutions politiques, n'est pas sans inconvénients : le fonctionnement est lent et les diverses élections témoignent parfois d'antagonismes entre régions. Les innovations techniques proposées sont soumises au vote et peinent à convaincre les sociétés qui n'ont pas la possibilité d'adapter leur infrastructure (local, terrain, engins).

Le terme de « section » prévaut pour désigner chaque entité locale, qui n'est qu'un des éléments de la Société cantonale, elle-même élément de la Société fédérale. Un nouveau gymnaste adhère donc de fait à la SCVG et à la SFG, en reste membre lorsqu'il change de commune ou de canton et se fait automatiquement admettre dans une autre société sur présentation de son « passeport du gymnaste » qui atteste qu'il n'a pas été exclu.

Les compétitions sont relativement peu nombreuses.

La Fête cantonale a lieu tous les trois ans. Elle comprend un concours de sections, composé de préliminaires (marche, formations, mouvements du corps) et de travail par degrés aux engins. Un tiers des points de la note d'une présentation est consacré à la discipline et à la direction (soit la voix, la précision et l'autorité du moniteur). Le concours individuel artistique comporte des exercices libres et imposés : préliminaire,

⁷ *Histoire de la Société cantonale vaudoise...*, 1858-1908, op. cit., pp. 247-260.

reck, barres parallèles, cheval d'arçons, saut de cheval, saut en longueur ou combiné (hauteur-longueur) et saut à la perche (jugé sur l'exécution artistique). Les individuels aux jeux nationaux se départagent avec le lever et le jet de pierre, un préliminaire, le saut en longueur et combiné, ainsi qu'avec des passes de lutte suisse et de lutte libre. L'athlétisme n'a pas encore une vraie place, si ce n'est dans des concours spéciaux individuels : luttés, sauts divers, course avec ou sans obstacle, grimper, natation, escrime au sabre, jet du javelot (sur cible) ⁸.

Au palmarès de la Fête cantonale d'Yverdon, en 1908, figurent 51 sections vaudoises, réparties en quatre divisions (selon les effectifs) et environ 700 individuels (deux catégories par discipline). Soit en tout huit classements, auxquels on pourrait ajouter six petits concours spéciaux ⁹. Vainqueur de la fête : Lausanne-Bourgeoise, qui a remporté la première division (plus de 33 gymnastes).

La Fête fédérale a lieu également tous les trois ans, selon une formule semblable. Les sections vaudoises n'y participent de loin pas toutes (17 sections à Berne en 1906), pour des raisons financières principalement.

La troisième année du cycle, des « courses » obligatoires par régions consistent en démonstrations, préliminaires d'ensemble, cortège, parfois concours de groupes et passes de lutte.

Les sections organisent de temps à autre des fêtes locales avec concours simplifiés, auxquels elles invitent leurs voisines. Celles qui disposent d'une salle adéquate se présentent au public lors de soirées annuelles, en général agrémentées de productions théâtrales et musicales avec le concours d'une fanfare locale.

La gymnastique pratiquée est extrêmement rigide : garde-à-vous, alignements rigoureux, marche au pas ; les préliminaires comme les exercices aux engins, même à la barre fixe, consistent essentiellement en une suite de positions statiques, de flexions et d'extensions. Le matériel, tout aussi rigide d'ailleurs, et l'absence totale de tapis de chute limitent les acrobaties.

Quelques sections ont ouvert, surtout depuis le début du XX^e siècle, une classe d'élèves ou « pupilles », qui ne sont pas comptés dans les effectifs cantonaux et qui attendront 1914 pour bénéficier de réunions régionales et cantonales, au début sans compétition. Des groupes de gymnastes-hommes se développent surtout après 1900, sans concours. Ce sont souvent des « vieux-gymnastes » et des membres honoraires qui ne sont pas repérables séparément dans les effectifs. Ce n'est qu'en 1937 qu'ils formeront une association cantonale, rattachée à la SCVG.

⁸ *Ibid.*, pp. 261-268.

⁹ *Feuille d'Avis de Lausanne* des 29 et 30 juin 1908.

2020 : NETTE MAJORITÉ FÉMININE

Issue de la fusion de 2001, l'ACVG actuelle présente un visage extrêmement différent à tous points de vue. Elle annonce 121 sociétés et 20 853 membres, dont la moitié sont des jeunes de moins de 16 ans ¹⁰. Dans toutes les catégories d'âge, les gymnastes féminines sont nettement majoritaires, dans une proportion stable de 70%.

On ne parle plus de sections: l'unité de base est la société locale, qui fait partie de l'Association cantonale et, par elle, de la Fédération suisse. Les membres n'ont droit de vote qu'au sein de leur société, représentée par des délégués à l'Assemblée cantonale. Le Comité cantonal représente l'ACVG à l'Assemblée fédérale. Éloignée de la démocratie directe qui prévalait un siècle plus tôt, cette formule a l'avantage de la simplicité et de l'efficacité. La base n'est toutefois pas exclue des processus de décision puisque 135 personnes (janvier 2020), en général technicien·ne·s ou membres de comités de sociétés, travaillent dans les Divisions administratives ou techniques, animées par les dix membres du Comité cantonal ¹¹. À l'exception de deux secrétaires et de six entraîneurs à temps partiel, l'ensemble du fonctionnement de l'ACVG est fondé sur le principe du bénévolat indemnisé.

La compétition ne représente pas la motivation de la majorité des groupes (parents-enfants, gymnastique infantine, fitness, dames et hommes), qui ont cependant la possibilité de participer à des réunions de jeux. Pour les autres, les concours sont nombreux (21 sous l'égide de l'ACVG en 2019): championnats cantonaux de sociétés par disciplines, concours régionaux en athlétisme et aux agrès, championnats cantonaux individuels. Des championnats romands et suisses, de sociétés et individuels, complètent l'offre. Les gymnastes les plus actifs peuvent ainsi participer à plus de dix compétitions par année, même dans le sport de masse.

Les disciplines de prédilection actuelles des groupes d'actives/actifs et de jeunesse sont l'exercice au sol, les anneaux balançants, les sauts au minitrampoline et la combinaison d'engins qui se sont développés depuis les années 1970 et conviennent particulièrement aux groupes mixtes; les barres parallèles et la barre fixe sont en nette perte de vitesse; les anneaux olympiques, le cheval d'arçons et le saut de cheval ont complètement disparu. La gymnastique (autrefois « préliminaires » ou « école du corps »), qui a longtemps été l'élément central des concours de sections masculins, est devenue quasiment exclusivement féminine. Les concours d'athlétisme de sociétés n'ont pratiquement plus lieu que dans les fêtes fédérales, romandes et cantonales.

¹⁰ ACVG, Rapport d'activité 2019, janvier 2020.

¹¹ *Idem.*

La compétition individuelle est divisée en deux catégories. Le sport d'élite (gymnastique artistique, trampoline et gymnastique rythmique) ne compte que quelques dizaines de licenciés en tout. L'Association fait pourtant l'effort de financer des postes d'entraîneurs professionnels. Mais l'importance de l'engagement personnel (et familial) nécessaire est très dissuasive et les gymnastes qui n'atteignent pas le niveau des cadres nationaux renoncent en général à la sortie de l'école obligatoire. En revanche, les disciplines du sport de masse, gymnastique (ou gym-danse) et agrès, ont beaucoup de succès : plus de 2000 individuel-le-s pour les agrès ! L'athlétisme a nettement marqué le pas : l'ACVG n'organise plus de décathlon ou d'heptathlon, et les individuels d'élite s'entraînent en général dans les clubs spécialisés. Le concours des jeux nationaux a complètement disparu de Suisse romande depuis un peu plus de vingt ans.

La Fête cantonale a maintenant lieu en principe tous les six ans. Elle se veut rendez-vous de toutes les catégories de membres auxquelles des activités ludiques et des compétitions sont proposées. Le concours de sociétés reste un de ses éléments essentiels, mais il est ouvert à toutes les catégories et le classement combine les âges et les disciplines. Vainqueur de la dernière fête (Bière, 2014), la société de Morges combinait ses trois meilleurs résultats : les actifs aux anneaux balançants, le groupe athlétisme de moins de 10 ans en endurance et le groupe des dames en gymnastique sur scène. Ce concours est cependant complété par les classements des disciplines spécifiques, auxquels les sociétés accordent en général plus d'importance.

La Fête cantonale se déroule sur deux week-ends, avec des tournois de jeux et des concours individuels dans toutes les disciplines et pour toutes les catégories. Le palmarès de la fête de Bière comptait en tout 146 classements. Plus de 6700 gymnastes (4900 avaient moins de 16 ans) y ont participé, dont plus de 2000 individuels. Les sociétés vaudoises étaient au nombre de 84, presque toutes avec plusieurs groupes.

Les Fêtes fédérale et romande (cette dernière existe depuis 1921) ont également lieu tous les six ans avec des programmes encore plus variés que les Fêtes vaudoises. Ce rythme ralenti s'explique en bonne partie par le gigantisme de ces manifestations qui rend difficile la recherche des organisateurs. Comme au niveau cantonal, les championnats romands et nationaux sont devenus plus attractifs pour les compétiteurs. En revanche, les fêtes ont conservé leur irremplaçable aspect convivial et joyeux, ainsi que leur rôle fédérateur.

La gymnastique de 2020 est beaucoup plus variée que celle de 1908, donc aussi plus difficile à caractériser. Les productions visibles dans les concours, ou dans les soirées que les sociétés ont en général conservées, sont toujours réalisées en musique, sur des rythmes très variés. Même les engins donnent lieu à des chorégraphies extrêmement élaborées, pour lesquelles les juges privilégient la variété, l'originalité et le dynamisme et non

plus l'ordre et la discipline. Les formes militaires des productions masculines ont disparu vers 1970. Les techniques d'entraînement et le matériel (notamment les tapis de sécurité) ont fait évoluer la gymnastique aux engins, individuelle et de sociétés, vers l'acrobatie.

Les tenues féminines étaient en général blanches pour les premières sociétés, puis bleues avec la coupe de la robe « fédérale » généralisée entre 1930 et la fin des années 1960. Elles ont fait place à des justaucorps de couleurs sobres dans les années 1970, puis suivi les modes avec une extrême liberté. Les gymnastes masculins ont abandonné la « culotte $\frac{3}{4}$ » vers 1930, au profit du pantalon « olympique » ou des « cuissettes », toujours en blanc. Les maillots de couleur sont apparus dans les années 1960. La mixité des groupes, à partir de 1980, a favorisé la variété et la recherche d'originalité, y compris dans la forme des justaucorps, parfois au-delà des limites du bon goût. La tendance actuelle semble préférer des formes et des couleurs plus classiques.

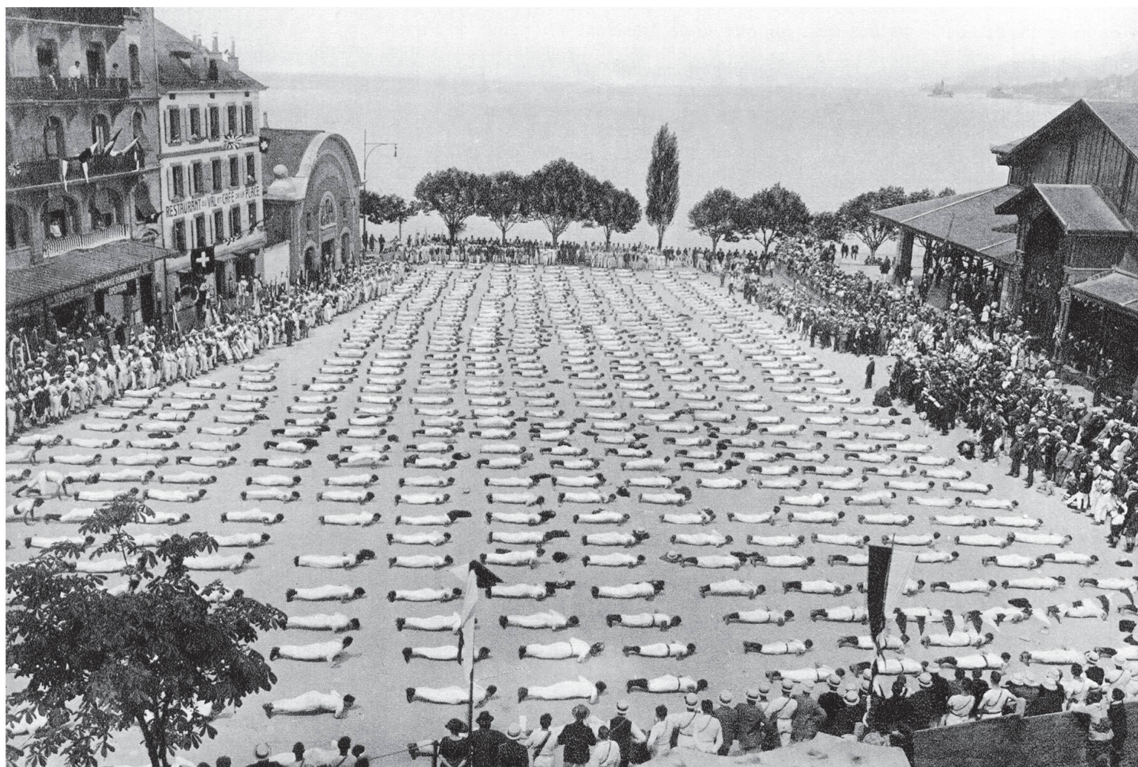
Il reste cependant des traditions que le modernisme n'a pas effacées. Les concours de sociétés, même s'ils ont beaucoup changé, restent au cœur des fêtes de gymnastique en Suisse, alors qu'ils ont disparu dans la plupart des autres pays.

Chaque participant à une fête reçoit, comme aux XIX^e et XX^e siècles, une « croix de fête » (on parle maintenant plutôt de *pin*); mais on ne la coud plus sur un sautoir, tradition masculine qui a pratiquement totalement disparu des places de fête. L'AVGF, comme la majorité de ses sociétés d'ailleurs, n'avait pas de drapeau, au contraire de la SCVG et des sociétés masculines. La majorité féminine au sein de l'Association et des sociétés n'a cependant pas amené la disparition des étendards dans les concours, même s'ils ne sont plus couronnés lors de la proclamation des résultats. Mais on voit rarement une société purement féminine avec un drapeau et, dans les sociétés mixtes, le banneret reste pratiquement toujours masculin.

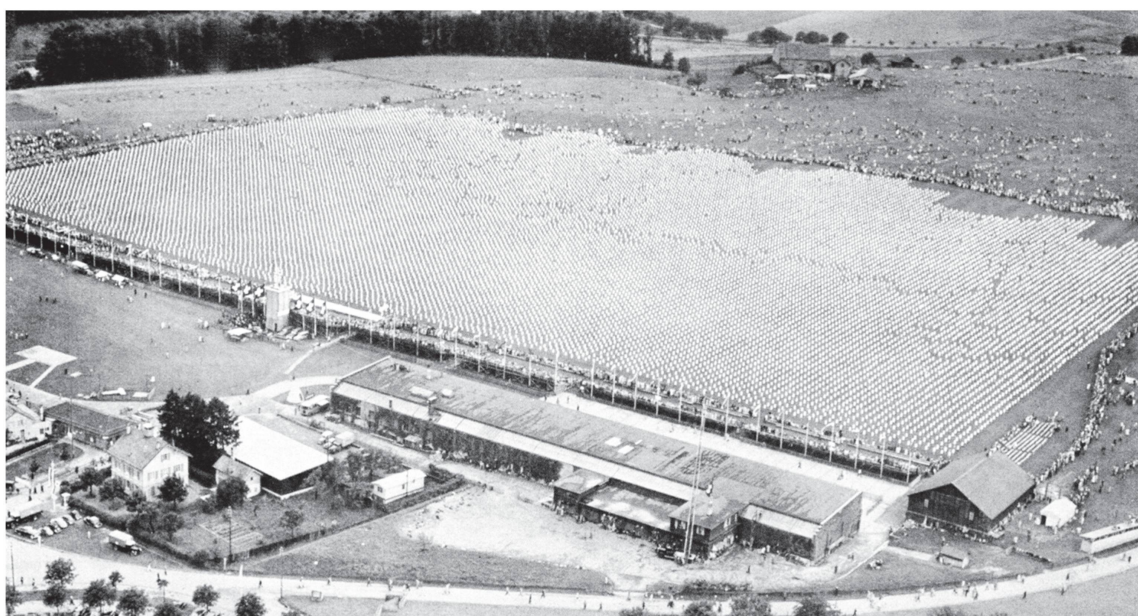
Quant à l'atmosphère des cantines, elle est probablement ce qui a le moins changé en un siècle: les fêtes principales, une fois les concours terminés, se transforment en gigantesque « bastringue ». Si l'alcool coule à flots comme autrefois, l'ambiance reste en général très sereine et les violences sont extrêmement rares.

L'Assemblée cantonale est toujours ouverte par l'*Hymne vaudois*, la seconde strophe («... que la voix d'un sexe charmant à nos guerriers le fasse entendre...») n'ayant été abandonnée que plusieurs années après la fusion de 2001.

En revanche, à l'exception notable de la Fête fédérale, il n'y a plus de cortège en ville lors des fêtes depuis une trentaine d'années, essentiellement pour des raisons d'organisation et d'horaire, et les gymnastes n'en semblent pas frustrés. Les préliminaires généraux qui constituaient l'apothéose des fêtes masculines ont disparu dans les années 1980, pour des raisons d'horaire et de surface nécessaire pour ces milliers de gymnastes, mais aussi parce que les sociétés n'avaient plus l'école du corps comme



Fête cantonale 1923, Montreux : préliminaires généraux, culotte longue ou $\frac{3}{4}$.
La Patrie suisse, 18 juillet 1923 – Archives de Vevey-Ancienne.



Fête fédérale 1951, Lausanne : préliminaires généraux, environ 30 000 gymnastes à la Blécherette.
Documentation ACVG.



Fête cantonale 1923, Montreux: exercice d'ensemble de gymnastes féminines: tenues blanches ou bleu-blanc (style « marin»). *La Patrie suisse*, 18 juillet 1923 – Archives de Vevey-Ancienne.

partie obligatoire. Les gymnastes féminines ont conservé leurs exercices d'ensemble jusqu'à la fin du siècle, mais y ont renoncé ensuite pour les mêmes raisons. Le culte sur la place de fête a disparu depuis une cinquantaine d'années.

GYMNASTIQUE FÉMININE : LA GRANDE NOUVEAUTÉ DU XX^E SIÈCLE

Bien après les débuts de la gymnastique scolaire des filles rendue possible par l'hygiénisme et l'abandon du corset dans la seconde partie du XIX^e siècle, une société féminine avait vu le jour à Lausanne à la fin du siècle. Mais c'est à partir de 1912 (Le Sentier) qu'éclosent en nombre ces sociétés, curieusement plutôt dans de petites communes (La Tour-de-Peilz, Orbe, Le Lieu, Bex, Oron,...). Elles sont vêtues de blanc. Alors que les hommes nomment volontiers leurs sociétés « Jeunes-Patriotes », « Helvétique » ou « Pro Patria », elles préfèrent « Perce-Neige », « Edelweiss », « Anémones » ou « Muguets ». Après l'adoption de la tenue bleue, on verra des « Bluets » et des « Gentianes ». Les sociétés féminines des premiers temps sont souvent dirigées par des hommes et c'est un ancien président des SCVG, FSG et URG masculines, le Lausannois Ernest Hartmann, qui est à l'origine de la fondation de l'AVGF en 1925¹².

Les groupes de « pupillettes » apparaissent à partir de la fin de la Première Guerre mondiale¹³.

¹² Jean-François Martin, *Histoire illustrée...*, *op. cit.*, pp. 19-24.

¹³ *Ibid.*, pp. 23-24.

L'AVGF devient progressivement une association aussi importante que la SCVG, la dépasse après les années 1950 et atteint, en 1987, 148 sociétés et environ 14 000 membres. Les sociétés masculines comptent alors 141 sociétés et 6 800 membres (dans les deux cas, sans les membres passifs et honoraires, mais avec les jeunes gymnastes)¹⁴.

L'effectif 2020 de l'ACVG fusionnée n'est guère différent, si ce n'est que les fusions de nombreuses sociétés expliquent partiellement leur relativement faible nombre actuel (121). Mais quelques sociétés ont disparu, d'autres (notamment des groupes de gymnastes-hommes et dames) ont préféré devenir autonomes, étant peu motivées par les activités cantonales et par les cotisations liées. Le Comité cantonal actuel tente de réagir en offrant des prestations mieux adaptées à ces groupes. La concurrence des autres sports, de plus en plus nombreux, joue évidemment un rôle important dans cette stagnation des effectifs.

Outre la progression de ses effectifs, l'AVGF a connu une profonde mutation à partir des années 1960. Jusque-là fermement opposée à la compétition et aux classements, dans le sillage de l'ASGF, elle tarde à proposer de vrais concours individuels et de sociétés. On peut d'ailleurs mettre chronologiquement en parallèle l'octroi des droits politiques (entre 1959 et 1971) et cette ouverture à la compétition, avec une nuance : ce sont les hommes qui avaient le pouvoir de leur refuser les droits politiques, alors que les dirigeantes féminines auraient pu accélérer le mouvement au sein de leurs comités¹⁵.

MIXITÉ

Vers 1980, la tendance à la mixité gagne les premières sociétés. La plus forte implantation des concours de sociétés masculins fait que c'est presque exclusivement là que l'on trouve des groupes mixtes. La première tentative date de 1976, lors de la Fête cantonale masculine de Payerne. La section de Morges incorpore six demoiselles : ce n'est pas prévu par le règlement et elles ne sont pas affiliées à la SCVG. Le Comité technique doit infliger une pénalité, mais elle est calculée pour laisser la victoire à la section fautive. La fusion administrative au niveau fédéral (1986) est suivie, une dizaine d'années plus tard, par une unification des prescriptions de concours et la gymnastique de sociétés actuelle est parfaitement mixte dans toutes les disciplines.

Les groupes féminins ont, dès leurs débuts, utilisé la musique comme support à leurs exercices : de nombreuses sociétés engageaient une pianiste pour leurs leçons.

¹⁴ FSG, *Bestand/État 1987*, pp. 49-52 et pp. 116-119.

¹⁵ Grégory Quin, « La gymnastique féminine entre en compétition », in *Passé Simple*, 36, 2018, pp. 25-27, et Grégory Quin, « Le tournant sportif de la gymnastique féminine helvétique », in *RSH*, 2015, pp. 428-448.

À défaut, le tambourin donnait tout de même une note musicale. Du côté masculin, on utilisait certes une fanfare pour accompagner les exercices d'ensemble des fêtes, mais les productions de concours ont été dirigées exclusivement à la voix jusqu'aux années 1960. Le tambourin, puis une musique donnant le rythme et les temps de départ, ont ensuite avantageusement remplacé les ordres martiaux. Cela n'a pas été sans mal pour les moniteurs masculins des années 1980. Leur collaboration, dans les groupes mixtes, avec des monitrices plus expérimentées dans ce domaine les a aidés à franchir ce pas.

Cette évolution a été portée par des responsables fédéraux et cantonaux « de milice », donc proches de la base, qui ont senti le besoin de renouvellement et introduit progressivement des nouveautés avec, en général, une bonne adhésion des monitrices et des moniteurs.

LE SPORT PRIME SUR LA PRÉPARATION MILITAIRE

La solide tradition patriotique de la SFG, son implantation dans les villes comme dans les campagnes et ses formes militaires héritées de la gymnastique allemande ont incité les autorités politiques et militaires à compter sur « l'armée blanche ». Il est en effet devenu de plus en plus évident que la guerre moderne exige une bonne préparation physique de base du soldat et son entretien hors des périodes de service. Les généraux Wille et Guisan avaient d'ailleurs tous deux un passé de gymnaste. La SFG a donc été investie d'une mission qui a marqué tout particulièrement les années 1900 à 1960. Le moniteur de section est alors davantage un caporal noté, dans les concours, pour son aptitude à faire marcher ses hommes au pas, à leur donner des ordres fermes, et qui annonce au jury sa section « prête au travail » avant d'envoyer son premier degré « à l'engin, en avant, marche! »

Aux disciplines traditionnelles, on n'a pas hésité, jusque dans les années 1930, à ajouter parfois le « saut à la planche d'assaut », avec la touche gymnique qui consistait à en juger l'exécution (tenue du corps, jambes tendues, réception « artistique »). Au cours de la cérémonie du centenaire de la FSG, lors de la Fête fédérale de 1932 à Aarau, un serment des gymnastes est prononcé dans les quatre langues nationales :

La Société fédérale de gymnastique sera aussi un rempart de la liberté et des sentiments patriotiques. Comme par le passé ces efforts tendront aussi à l'avenir à former une génération saine de corps et d'âme, dévouée à la patrie, prête au sacrifice et sur laquelle on pourra compter dans les jours de détresse et de danger. Cela nous le promettons.¹⁶

¹⁶ *Société Fédérale de Gymnastique 1832-1932, Souvenir du centenaire*, Lausanne: Geneux, 1933, p. 270.



Fête régionale 1952, Yvonand : la section de Montagny, garde-à-vous, sautoir, olympiques et cuissettes. Archives privées.

L'évolution du sport en général, la concurrence avec les jeux, le football par exemple, l'importance grandissante des compétitions internationales ont progressivement renversé l'importance des critères : la technique et l'exécution des éléments ont pris de plus en plus de poids. Les membres n'ont pas attendu mai 1968 pour se détourner des formes militaires qui se sont assouplies progressivement et qui ont définitivement disparu de la gymnastique masculine au milieu des années 70. L'utilisation de la musique et la mixité ont ensuite amplifié le mouvement vers une gymnastique dans laquelle « l'impression générale » et « l'ensemble » sont désormais jugés avec des critères chorégraphiques.

DÉFI: UN SUBTIL ÉQUILIBRE À MAINTENIR

La gymnastique vaudoise de 2020 ne saurait se contenter de gérer le statu quo, de se féliciter des performances de ses sociétés et individuels, notamment dans le sport de masse, et de réussir l'organisation des prochaines Fêtes cantonale (2022 à Yverdon) et fédérale (2025 à Lausanne), où l'on ambitionne de réunir respectivement 10 000 et 70 000 gymnastes.

Il s'agit pour elle de renforcer le sport d'élite, très minoritaire et juvénile, coûteux en locaux et en personnel, qui constitue cependant une carte de visite essentielle notamment parce que les médias, en particulier la télévision, lui accordent leur préférence.



Fête fédérale 2019, Aarau : actives 35+ de Morges, gymnastique. Photo J.-F. Martin.

Il s'agit également d'enrichir l'offre d'activités pour les groupes de gymnastique pour tous, sans compétition si ce n'est des jeux: groupes 35/55 ans et plus, ou seniors, sans oublier les adolescents et jeunes actifs non spécialisés. L'Association et les sociétés ont perdu beaucoup de membres dans ces secteurs. Après un passage dans les groupes de parents-enfants et de gymnastique enfantine, le choix se limite souvent à la compétition, individuelle et de sociétés.

Un problème récurrent est celui de l'ouverture aux nouvelles disciplines: la SCVG a été autrefois le berceau de nombreux clubs (devenus indépendants) de basket, de handball, de volleyball et de unihockey. Cela a parfois provoqué des tensions entre gymnastes purs et joueurs spécialisés, ainsi qu'une certaine méfiance envers les nouveautés. Le choix est délicat: les membres sont demandeurs d'activités complémentaires, mais leur multiplication provoque des problèmes de locaux et d'entraîneurs. L'aérobic, introduit depuis une vingtaine d'années, complète l'offre en gymnastique-danse, et n'est donc pas ressenti comme une concurrence. Qu'en sera-t-il du *parkour* (discipline acrobatique utilisant les éléments du paysage urbain ou naturel, variante *fun* des acrobaties aux engins) qui émerge progressivement?

Il s'agit donc de conserver le subtil équilibre entre compétition, spectacle et sport de bien-être, entre petits enfants, adolescents, adultes et seniors, entre identité concentrée et polyvalence.